

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ SITUATIONS SPÉCIALES



THINK AHEAD.
STAY AHEAD.

TABLE DES MATIÈRES

- 2 Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
- 3 Avis aux porteurs de parts
- 4 États financiers du Fonds alternatif fortifié situations spéciales Picton Mahoney
- 19 Notes annexes

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers semestriels ci-joints ont été dressés par Picton Mahoney Asset Management, gestionnaire du Fonds alternatif fortifié situations spéciales Picton Mahoney (le « Fonds »). Le gestionnaire est responsable de toutes les informations et déclarations contenues dans ces états financiers semestriels.

Les états financiers semestriels ont été préparés conformément aux exigences des Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board et ils comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. La direction maintient des processus appropriés pour s'assurer que les informations financières publiées sont pertinentes et fiables.

Picton Mahoney Asset Management

Toronto (Ontario)

Le 29 août 2024

AVIS AUX PORTEURS DE PARTS



L'auditeur du Fonds n'a pas examiné les présents états financiers.

Picton Mahoney Asset Management, le gestionnaire des Fonds, nomme un auditeur indépendant pour examiner les états financiers annuels du Fonds. Lorsque les états financiers intermédiaires d'un fonds ne sont pas examinés par un auditeur, la législation sur les valeurs mobilières exige la présentation d'une note qui en fait mention.

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ SITUATIONS SPÉCIALES PICTON MAHONEY

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 30 juin 2024 (non audité) et au 31 décembre 2023

	30 juin 2024 \$	31 décembre 2023 \$		30 juin 2024 \$	31 décembre 2023 \$
Actif			Nombre de parts rachetables en circulation		
Actif courant			Catégorie A	324 253	281 092
Positions acheteur, à la juste valeur*	323 922 972	236 288 468	Catégorie F	16 278 836	12 037 871
Trésorerie	24 958 541	6 094 239	Catégorie I	4 693 153	3 557 387
Trésorerie, cédée en garantie	9 286 630	6 771 011	Parts de FNB	3 700 000	2 980 000
Options achetées*	1 255 919	1 549 883			
Gain latent sur les contrats de change à terme, à la juste valeur	1 106	2 036 211	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Swaps sur défaillance, à la juste valeur	190 644	4 024	Catégorie A	8,98	8,74
Montant à recevoir du gestionnaire	1 275	14 850	Catégorie F	9,23	8,94
Souscriptions à recevoir	624 506	141 134	Catégorie I	9,67	9,23
Montant à recevoir pour les placements vendus	215 163	-	Parts de FNB***	9,23	8,94
Dividendes à recevoir	68 751	31 327			
Intérêts et autres montants à recevoir	4 067 834	3 754 680	* Positions acheteur, au coût	315 462 107	236 412 710
	364 593 341	256 685 827	** Positions vendeur, au coût	(69 588 592)	(57 781 311)
			*** Cours de clôture (TSX)	9,28	8,99
Passif					
Passifs courants			<i>Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.</i>		
Positions vendeur, à la juste valeur**	69 607 642	57 123 125	Approuvé au nom du gestionnaire		
Options vendues**	1 320 514	2 329 266	David Picton	Arthur Galloway	
Perte latente sur les contrats de change à terme, à la juste valeur	187 525	-			
Swaps sur défaillance, à la juste valeur	1 702 990	1 153 230	Président	Chef des finances	
Découvert	52 480 917	23 546 381			
Frais de gestion à payer	464 626	83 801			
Rémunération au rendement à verser	696 509	641 750			
Rachats à payer	51 347	616 712			
Charges à payer	250 833	139 535			
Achats de placements à payer	3 851 431	639 206			
Intérêts à payer	1 138 328	871 115			
Distributions à payer	80 593	-			
	131 833 255	87 144 121			
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	232 760 086	169 541 706			
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie					
Catégorie A	2 912 833	2 455 521			
Catégorie F	150 294 088	107 633 748			
Catégorie I	45 394 766	32 823 667			
Parts de FNB	34 158 399	26 628 770			

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ SITUATIONS SPÉCIALES PICTON MAHONEY

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Semestres clos les 30 juin (non audité)

	2024 \$	2023 \$
Revenus		
Gains (pertes) nets sur les placements et les dérivés		
Intérêts à distribuer	8 868 862	5 578 419
Dividendes	512 652	133 459
Gain (perte) net réalisé sur les placements et les options	(391 085)	265 783
Gain (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme et les swaps sur défaillance	(1 339 461)	342 116
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options, des contrats de change à terme et des swaps sur défaillance	7 642 727	223 603
Intérêts et coûts d'emprunt	(2 755 547)	(1 940 406)
Gains (pertes) nets sur les placements et les dérivés	<u>12 538 148</u>	<u>4 602 974</u>
Autres revenus		
Revenu de prêt de titres	69	-
Gain (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs et passifs	(510 304)	48 326
Total des revenus	<u>12 027 913</u>	<u>4 651 300</u>
Charges		
Rémunération au rendement	1 531 301	-
Frais de gestion	857 098	577 238
Coûts de transactions	309 370	302 612
Frais d'administration	88 192	53 982
Retenues d'impôts	69 011	21 817
Information aux porteurs de titres	43 889	28 532
Frais juridiques	19 843	17 583
Honoraires d'audit	14 803	10 577
Frais du comité d'examen indépendant	3 496	3 467
Total des charges avant déduction des charges absorbées par le gestionnaire	<u>2 937 003</u>	<u>1 015 808</u>
Moins : Charges absorbées par le gestionnaire	<u>(13 650)</u>	<u>(13 650)</u>
Total des charges après déduction des charges absorbées par le gestionnaire	<u>2 923 353</u>	<u>1 002 158</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>9 104 560</u>	<u>3 649 142</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie		
Catégorie A	104 481	84 656
Catégorie F	5 433 588	1 849 665
Catégorie I	2 221 099	432 899
Parts de FNB	<u>1 345 392</u>	<u>1 281 922</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Catégorie A	0,35	0,23
Catégorie F	0,39	0,26
Catégorie I	0,55	0,35
Parts de FNB	<u>0,40</u>	<u>0,28</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ SITUATIONS SPÉCIALES PICTON MAHONEY

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES

Semestres clos les 30 juin (non audité)

	2024 \$	2023 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période		
Catégorie A	2 455 521	2 828 056
Catégorie F	107 633 748	32 183 163
Catégorie I	32 823 667	9 567 651
Parts de FNB	26 628 770	33 724 066
	<u>169 541 706</u>	<u>78 302 936</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Catégorie A	104 481	84 656
Catégorie F	5 433 588	1 849 665
Catégorie I	2 221 099	432 899
Parts de FNB	1 345 392	1 281 922
	<u>9 104 560</u>	<u>3 649 142</u>
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Catégorie A	1 192 830	689 864
Catégorie F	50 093 495	58 103 365
Catégorie I	10 600 000	4 275 000
Parts de FNB	6 894 261	10 847 731
	<u>68 780 586</u>	<u>73 915 960</u>
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables		
Catégorie A	20 339	27 143
Catégorie F	1 054 864	1 088 450
Catégorie I	425 942	251 429
Parts de FNB	-	-
	<u>1 501 145</u>	<u>1 367 022</u>
Rachat de parts rachetables		
Catégorie A	(830 758)	(209 925)
Catégorie F	(12 516 238)	(13 244 173)
Catégorie I	(250 000)	(700 000)
Parts de FNB	(368 619)	(2 487 029)
	<u>(13 965 615)</u>	<u>(16 641 127)</u>
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	<u>56 316 116</u>	<u>58 641 855</u>
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu de placement net		
Catégorie A	(29 580)	(70 609)
Catégorie F	(1 405 369)	(1 401 228)
Catégorie I	(425 942)	(251 429)
Parts de FNB	(341 405)	(915 698)
	<u>(2 202 296)</u>	<u>(2 638 964)</u>
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>63 218 380</u>	<u>59 652 033</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période		
Catégorie A	2 912 833	3 349 185
Catégorie F	150 294 088	78 579 242
Catégorie I	45 394 766	13 575 550
Parts de FNB	34 158 399	42 450 992
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	<u>232 760 086</u>	<u>137 954 969</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Semestres clos les 30 juin (non audité)

	2024 \$	2023 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	9 104 560	3 649 142
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Gain) perte de change latente sur la trésorerie	217 728	189 668
(Gain) perte nette réalisée sur les placements et les options	391 085	(265 783)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements, des options, des contrats de change à terme et des swaps sur défaillance	(7 642 727)	(223 603)
(Augmentation) diminution du montant à recevoir du gestionnaire	13 575	22 650
(Augmentation) diminution des intérêts et autres montants à recevoir	(313 154)	(1 419 433)
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(37 424)	-
Augmentation (diminution) des intérêts à payer	267 213	668 395
Augmentation (diminution) des autres montants et charges à payer	546 882	297 749
Achat de titres – position acheteur et rachat de placements vendus à découvert	(291 835 137)	(208 693 765)
Produit tiré de la vente de titres – position acheteur et produit de la vente à découvert de placements	228 804 836	151 282 724
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	<u>(60 482 563)</u>	<u>(54 492 256)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(620 558)	(1 271 819)
Produit de l'émission de parts rachetables	68 290 938	74 329 846
Montants versés au rachat de parts rachetables	(14 524 704)	(16 307 234)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	<u>53 145 676</u>	<u>56 750 793</u>
Gain (perte) de change latent sur la trésorerie	(217 728)	(189 668)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(7 336 887)	2 258 537
Trésorerie à l'ouverture de la période	(10 681 131)	11 705 416
Trésorerie à la clôture de la période	<u>(18 235 746)</u>	<u>13 774 285</u>
Trésorerie	9 286 630	-
Trésorerie, cédée en garantie	24 958 541	14 777 499
Découvert	(52 480 917)	(1 003 214)
Trésorerie nette (découvert)	<u>(18 235 746)</u>	<u>13 774 285</u>
Éléments classés dans les activités d'exploitation :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts	8 555 708	4 158 986
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts	406 217	111 642
Intérêts et coûts d'emprunt payés	(2 488 334)	(1 272 011)

Déduction faite des transferts hors trésorerie et des substitutions de 6 276 \$ (188 020 \$ en 2023)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ SITUATIONS SPÉCIALES PICTON MAHONEY

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 30 juin 2024 (non audité)

Mon-naie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Mon-naie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
POSITIONS ACHETEUR (139,7 %)					CAD	3 950 000	La Banque de Nouvelle-Écosse, 7,023 %, 27-07-82	3 917 524	3 978 475
Actions canadiennes (7,7 %)					USD	1 240 925	Bruce Trail Funding Corporation, 16,340 %, 31-08-28	1 675 967	1 663 883
Énergie (6,1 %)					CAD	1 500 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce, 6,987 %, 28-07-84	1 501 875	1 500 265
	71 200	Cenovus Energy Inc., priv., série 5	1 632 355	1 718 768	CAD	5 000 000	Capital Power Corp., 8,125 %, 05-06-54	5 000 000	5 101 960
	63 000	Cenovus Energy Inc., priv., série 7	1 412 249	1 496 880	CAD	3 325 000	Capital Power Corp., 7,950 %, 09-09-82	3 307 494	3 410 631
	75 000	Enbridge Inc., priv., série 1	2 213 181	2 175 668	CAD	3 360 000	Cascades inc., 5,125 %, 15-01-25	3 316 605	3 352 629
	181 000	Enbridge Inc., priv., série L	4 862 943	5 126 777	CAD	4 800 000	Chemtrade Logistics Income Fund, 6,250 %, 31-08-27	4 880 717	5 019 024
	120 000	Pembina Pipeline Corp., priv., série 19	2 636 875	2 889 600	CAD	250 000	Clarity Trust, billet, 10,923 %, 15-04-25	250 000	250 000
	34 325	Pembina Pipeline Corp., priv., série 9	754 963	803 205	CAD	159 000	Coastal Gaslink Pipeline LP, 4,691 %, 30-09-29	158 995	160 483
			<u>13 512 566</u>	<u>14 210 898</u>	CAD	266 000	Coastal Gaslink Pipeline LP, 4,907 %, 30-06-31	265 992	269 553
Produits financiers (1,3 %)					CAD	266 000	Coastal Gaslink Pipeline LP, 5,187 %, 30-09-34	266 000	270 889
	38 200	Brookfield Corp., priv.	738 062	907 250	CAD	35 000	Coastal Gaslink Pipeline LP, 5,395 %, 30-09-36	35 000	35 999
	400	EQB Inc., priv.	9 912	9 980	CAD	266 000	Coastal Gaslink Pipeline LP, 5,538 %, 30-06-39	265 989	276 056
	86 275	Fairfax Financial Holdings Ltd., priv.	1 934 915	2 093 032	CAD	5 450 000	Doman Building Materials Group Ltd., 5,250 %, 15-05-26	4 999 214	5 299 090
			<u>2 682 889</u>	<u>3 010 262</u>	CAD	700 000	Doman Building Materials Group Ltd., 5,250 %, 15-05-26	668 500	683 375
Immobilier (0,3 %)					CAD	2 100 000	Dye & Durham Ltd., 3,750 %, 01-03-26	1 838 768	2 119 110
	42 350	Brookfield Office Properties Inc., priv., série CC	603 750	645 838	CAD	280 000	Empire Communities Corp., 7,375 %, 15-12-25	280 000	281 633
			<u>16 799 205</u>	<u>17 866 998</u>	USD	2 400 000	Empire Communities Corp., 9,750 %, 01-05-29	3 318 376	3 345 603
Total des actions canadiennes – position acheteur					CAD	7 075 000	Enbridge Inc., 5,000 %, 19-01-82	5 947 933	6 348 275
Titres de créance canadiens (76,8 %)					CAD	1 400 000	Enbridge Inc., 8,495 %, 15-01-84	1 409 398	1 500 931
Titres adossés à des actifs (2,2 %)					CAD	1 680 000	Enbridge Inc., 8,747 %, 15-01-84	1 694 773	1 879 708
USD	1 200 000	Granville Usd Ltd., 0,000 %, 31-07-31	1 584 891	1 671 734	USD	4 300 000	First Quantum Minerals Ltd., 9,375 %, 01-03-29	6 022 234	6 155 279
USD	2 500 000	St Lawrence Srt Usd Corp., 0,000 %, 25-05-33	3 372 135	3 480 385	CAD	250 000	Fusion Trust, billet, 10,923 %, 15-04-25	250 000	250 000
			<u>4 957 026</u>	<u>5 152 119</u>	CAD	3 635 000	G Cooper Equipment Rentals Ltd., 7,450 %, 04-07-29	3 636 431	3 664 371
Obligations de sociétés (74,6 %)					CAD	5 625 000	Gibson Energy Inc., 5,250 %, 22-12-80	4 801 653	5 180 315
CAD	1 487 000	Advantage Energy Ltd., 5,000 %, 30-06-29	1 487 000	1 487 000	CAD	4 250 000	Gibson Energy Inc., 8,700 %, 12-07-83	4 290 979	4 504 355
CAD	3 070 000	Algonquin Power & Utilities Corp., 5,250 %, 18-01-82	2 505 157	2 780 288	USD	4 314 000	Goeasy Ltd., 4,375 %, 01-05-26	5 663 749	5 730 914
CAD	2 900 000	AltaGas Ltd., 5,250 %, 11-01-82	2 490 522	2 558 489	CAD	4 193 000	iA Société financière inc., 6,611 %, 30-06-82	4 126 876	4 177 427
CAD	3 775 000	AltaGas Ltd., 7,350 %, 17-08-82	3 717 920	3 838 118					
CAD	6 000 000	AutoCanada Inc., 5,750 %, 07-02-29	5 579 050	5 614 800					
CAD	2 900 000	Banque de Montréal, 7,057 %, 31-12-49	2 868 937	2 938 686					
CAD	5 190 000	Banque de Montréal, 7,373 %, 31-12-49	5 220 500	5 306 723					
CAD	1 400 000	Banque de Montréal, 5,625 %, 26-05-82	1 272 250	1 361 477					
CAD	1 400 000	Banque de Montréal, 7,325 %, 26-11-82	1 345 750	1 422 564					
USD	1 275 000	La Banque de Nouvelle-Écosse, 4,900 %, 31-12-49	1 634 714	1 714 546					

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ SITUATIONS SPÉCIALES PICTON MAHONEY

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 30 juin 2024 (non audité)

Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
CAD	7 400 000	iA Société financière inc., 6,921 %, 30-09-84	7 400 000	7 371 880	USD	2 752 000	Blue Racer Midstream LLC, 7,250 %, 15-07-32	3 815 699	3 874 130
USD	3 687 000	IAMGOLD Corp., 5,750 %, 15-10-28	4 437 717	4 771 762	USD	2 100 000	Brookfield Property REIT Inc., 4,500 %, 01-04-27	2 454 185	2 676 922
CAD	1 173 650	Innergex énergie renouvelable inc., 4,750 %, 30-06-25	1 141 542	1 161 972	USD	1 750 000	Catalent Pharma Solutions Inc., 3,125 %, 15-02-29	2 284 052	2 293 856
CAD	3 200 000	Intact Corporation financière, 7,338 %, 30-06-83	3 223 188	3 269 888	USD	2 600 000	CCO Holdings LLC, 5,000 %, 01-02-28	3 222 449	3 329 031
CAD	2 300 000	Keyera Corp., 6,875 %, 13-06-79	2 180 028	2 303 366	USD	1 000 000	CCO Holdings LLC, 5,375 %, 01-06-29	1 237 211	1 246 137
CAD	2 150 000	Keyera Corp., 5,950 %, 10-03-81	1 877 141	2 034 690	USD	1 350 000	CCO Holdings LLC, 4,750 %, 01-03-30	1 561 353	1 601 148
CAD	351 000	Magna International Inc., 4,800 %, 30-05-29	350 968	353 603	USD	600 000	Cimarex Energy Co., 3,900 %, 15-05-27	724 583	745 212
USD	800 000	Manitoulin USD Ltd., 13,290 %, 10-11-27	1 102 764	1 086 028	USD	1 133 000	Cleveland-Cliffs Inc., 7,000 %, 15-03-27	1 512 416	1 546 591
CAD	4 190 000	Société Financière Manuvie, 7,117 %, 19-06-82	4 155 518	4 237 262	USD	275 000	CrownRock LP, 5,625 %, 15-10-25	373 514	375 649
CAD	4 800 000	Banque Nationale du Canada, 7,500 %, 16-11-82	4 822 318	4 888 853	USD	5 050 000	CrownRock LP, 5,000 %, 01-05-29	6 762 419	6 858 759
CAD	5 700 000	Corporation Parkland, 4,375 %, 26-03-29	5 279 706	5 332 991	USD	3 950 000	Getty Images, Inc., 9,750 %, le 01-03-27	5 392 280	5 420 972
CAD	3 550 000	Pembina Pipeline Corp., 4,800 %, 25-01-81	2 968 752	3 189 577	USD	435 000	Glatfelter Corp., 4,750 %, 15-11-29	499 824	492 698
CAD	6 500 000	Banque Royale du Canada, 7,408 %, 31-12-49	6 520 900	6 694 740	USD	4 500 000	Guardant Health Inc., 0,000 %, 15-11-27	4 386 742	4 777 164
CAD	7 400 000	Banque Royale du Canada, 4,500 %, 24-11-80	6 837 654	7 219 225	USD	2 854 000	HealthEquity Inc., 4,500 %, 01-10-29	3 570 102	3 655 047
CAD	3 575 000	Tamarack Valley Energy Ltd., 7,250 %, 10-05-27	3 462 861	3 603 302	USD	2 500 000	Macy's Retail Holdings LLC, 5,875 %, 01-04-29	3 328 885	3 322 946
CAD	6 250 000	La Banque Toronto-Dominion, 7,232 %, 31-12-49	6 206 676	6 355 438	USD	2 500 000	Macy's Retail Holdings LLC, 5,875 %, 15-03-30	3 293 676	3 283 781
CAD	525 000	La Banque Toronto-Dominion, 7,283 %, 31-10-82	525 000	534 515	USD	2 025 000	Nexstar Media Inc., 4,750 %, 01-11-28	2 497 206	2 466 092
CAD	3 330 000	Veren Inc., 5,503 %, 21-06-34	3 330 000	3 287 269	USD	3 425 000	Option Care Health Inc., 4,375 %, 31-10-29	4 249 226	4 305 865
CAD	322 000	Vidéotron ltée, 4,650 %, 15-07-29	321 829	319 448	USD	4 550 000	Permian Resources Operating LLC, 8,000 %, 15-04-27	6 434 965	6 371 625
CAD	215 000	Vidéotron ltée, 5,000 %, 15-07-34	214 301	210 791	USD	4 275 000	PetSmart Inc., 7,750 %, 15-02-29	5 613 264	5 702 399
			<u>168 271 705</u>	<u>173 659 524</u>	USD	6 650 000	Prime Healthcare Services Inc., 7,250 %, 01-11-25	8 703 243	9 093 396
		Total des titres de créance canadiens – position acheteur	173 228 731	178 811 643	USD	2 900 000	United States Cellular Corp., 6,700 %, 15-12-33	4 170 392	4 225 494
		Actions mondiales (0,4 %)			USD	4 032 000	Vista Outdoor Inc., 4,500 %, 15-03-29	5 328 444	5 540 206
		Actions internationales (0,4 %)			USD	3 325 000	Vistra Corp., 8,000 %, 31-12-49	4 322 839	4 592 359
	39 975	Brookfield Renewable Energy Partners LP, priv.	906 066	970 593				<u>93 698 130</u>	<u>95 989 420</u>
		Total des actions mondiales – position acheteur	906 066	970 593					
		Titres de créance mondiaux (54,3 %)							
		Obligations du Trésor des États-Unis (41,3 %)							
USD	4 950 000	APX Group Inc., 5,750 %, 15-07-29	6 266 449	6 503 321	USD	2 600 000	AerCap Holdings NV, 5,875 %, 10-10-79	3 484 861	3 543 505
USD	1 400 000	Atkore Inc., 4,250 %, 01-06-31	1 692 712	1 688 620	USD	2 300 000	Atlantica Sustainable Infrastructure PLC, 4,125 %, 15-06-28	3 067 896	3 082 506
					GBP	2 800 000	Barclays PLC, 5,875 %, 31-12-49	4 714 648	4 819 591

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ SITUATIONS SPÉCIALES PICTON MAHONEY

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 30 juin 2024 (non audité)

Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
USD	1 650 000	Barclays PLC, 6,125 %, 31-12-49	2 025 028	2 215 418	Titres de créance mondiaux (-25,3 %)				
GBP	1 850 000	Barclays PLC, 7,125 %, 31-12-49	2 984 619	3 176 197	Obligations du Trésor des États-Unis (-22,6 %)				
GBP	1 300 000	Barclays PLC, 8,875 %, 31-12-49	2 057 609	2 307 074	USD	(1 975 000)	ACCO Brands Corp, 4,250 %, 15-03-29	(2 257 865)	(2 420 029)
USD	2 950 000	Deutsche Bank AG/ CRAFT 2024-1, 14,588 %, 21-11-33	4 006 084	4 036 617	USD	(600 000)	Acrisure LLC, 8,250 %, 01-02-29	(808 224)	(825 692)
USD	1 800 000	Standard Chartered PLC, 7,101 %, 31-12-49	2 277 135	2 342 893	USD	(1 750 000)	AthenaHealth Group Inc., 6,500 %, 15-02-30	(2 195 278)	(2 206 817)
USD	2 200 000	Trivium Packaging Finance BV, 8,500 %, 15-08-27	2 968 278	2 991 004	USD	(1 650 000)	Bath & Body Works Inc., 6,625 %, 01-10-30	(2 166 997)	(2 266 838)
USD	1 400 000	UBS Group AG, 3,875 %, 31-12-49	1 741 110	1 769 513	USD	(2 200 000)	Central Garden & Pet Co., 4,125 %, 15-10-30	(2 540 945)	(2 686 076)
			29 327 268	30 284 318	USD	(1 150 000)	Clear Channel Outdoor Holdings Inc., 9,000 %, 15-09-28	(1 624 242)	(1 648 973)
		Total des titres de créance mondiaux – position acheteur	123 025 398	126 273 738	USD	(1 250 000)	Cloud Software Group Holdings Inc, 9,000 %, 30-09-29	(1 658 144)	(1 660 821)
		Options (0,5 %)			USD	(1 800 000)	DaVita Inc., 4,625 %, 01-06-30	(2 143 349)	(2 227 727)
		Total des options achetées – se reporter à l'annexe A	1 577 764	1 255 919	USD	(1 300 000)	Embecka Corp., 5,000 %, 15-02-30	(1 452 598)	(1 466 660)
		Coûts de transactions	(75 057)	-	USD	(1 400 000)	Energizer Holdings Inc., 4,375 %, 31-03-29	(1 594 080)	(1 734 876)
		Total – positions acheteur	315 462 107	325 178 891	USD	(1 775 000)	Fortrea Holdings Inc., 7,500 %, 01-07-30	(2 459 248)	(2 416 271)
		POSITIONS VENDEUR (-30,5 %)			USD	(1 150 000)	Frontier Communications Holdings LLC, 6,750 %, 01-05-29	(1 387 599)	(1 444 960)
		Titres de créance canadiens (-4,6 %)			USD	(1 550 000)	Gap Inc., 3,875 %, 01-10-31	(1 700 135)	(1 772 743)
		Obligations d'État (-2,1 %)			USD	(1 700 000)	Hilton Grand Vacations Borrower Escrow LLC, 5,000 %, 01-06-29	(2 063 246)	(2 170 806)
CAD	(390 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 4,000 %, 01-03-29	(399 905)	(398 096)	USD	(1 000 000)	LBM Acquisition LLC, 6,250 %, 15-01-29	(1 217 508)	(1 210 831)
CAD	(159 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 3,500 %, 01-09-29	(159 016)	(159 025)	USD	(2 600 000)	Medline Borrower LP, 5,250 %, 01-10-29	(3 104 330)	(3 397 962)
CAD	(279 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 1,500 %, 01-06-31	(245 367)	(245 192)	USD	(1 650 000)	NCR Atleos Escrow Corp., 9,500 %, 01-04-29	(2 414 240)	(2 442 129)
CAD	(3 889 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 3,000 %, 01-06-34	(3 792 384)	(3 727 018)	USD	(1 650 000)	NCR Voyix Corp., 5,125 %, 15-04-29	(2 087 198)	(2 128 289)
CAD	(239 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 5,000 %, 01-06-37	(277 539)	(275 648)	USD	(1 800 000)	NRG Energy Inc., 3,625 %, 15-02-31	(2 044 435)	(2 114 125)
			(4 874 211)	(4 804 979)	USD	(2 000 000)	Open Text Holdings Inc., 4,125 %, 01-12-31	(2 350 412)	(2 410 898)
		Obligations de sociétés (-2,5 %)			USD	(1 940 000)	Post Holdings Inc., 4,625 %, 15-04-30	(2 372 513)	(2 441 007)
USD	(2 000 000)	Bombardier Inc., 8,750 %, 15-11-30	(2 847 910)	(2 961 188)	USD	(736 000)	Rocket Mortgage LLC, 4,000 %, 15-10-33	(809 003)	(849 469)
USD	(1 075 000)	Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique, 2,450 %, 02-12-31	(1 257 186)	(1 339 368)	USD	(2 000 000)	Sally Holdings LLC, 6,750 %, 01-03-32	(2 681 714)	(2 706 125)
USD	(1 050 000)	Hudbay Minerals Inc., 6,125 %, 01-04-29	(1 370 352)	(1 431 039)	USD	(1 619 000)	Tenneco Inc., 8,000 %, 17-11-28	(2 015 698)	(2 018 627)
			(5 475 448)	(5 731 595)	USD	(1 300 000)	TransDigm Inc., 4,875 %, 01-05-29	(1 612 327)	(1 668 071)
		Total des titres de créance canadiens – position vendeur	(10 349 659)	(10 536 574)	USD	(1 750 000)	Windsor Holdings III LLC, 8,500 %, 15-06-30	(2 520 455)	(2 502 210)
								(51 281 783)	(52 839 032)

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ SITUATIONS SPÉCIALES PICTON MAHONEY

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 30 juin 2024 (non audité)

Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Obligations internationales (-2,7 %)					Contrats de change à terme (-0,1 %)				
USD	(1 400 000)	BNP Paribas SA, 8,000 %, 31-12-49	(1 904 716)	(1 927 613)	Total – couverture des devises – se reporter à l'annexe B				
EUR	(1 000 000)	Eutelsat SA, 9,750 %, 13-04-29	(1 560 843)	(1 533 994)	Swaps sur défaillance (-0,6 %)				
EUR	(2 000 000)	SES SA, 2,875 %, 31-12-49	(2 800 012)	(2 770 429)	Total des swaps sur défaillance – se reporter à l'annexe C				
			(6 265 571)	(6 232 036)	TOTAL DES TITRES EN PORTEFEUILLE (108,5 %)				
		Total des titres de créance mondiaux – position vendeur	(57 547 354)	(59 071 068)	Autres actifs, moins les passifs (-8,5 %)				
					TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (100,0 %)				
		Options (-0,6 %)			245 873 515 252 551 970				
		Total – options vendues – se reporter à l'annexe A	(1 661 766)	(1 320 514)	(19 791 884)				
		Coûts de transactions	(29 813)	-					
		Total – positions vendeur	(69 588 592)	(70 928 156)					

* Monnaie d'origine du titre de créance

ANNEXE A

OPTIONS (-0,1 %)

Émetteur	Type d'option	Nombre d'options	Prix d'exercice \$	Échéance	Coût moyen \$	Juste valeur \$
CDX.NA.HY	Option d'achat	23 000 000	108 \$	Octobre 2024	17 283	12 054
CDX.NA.HY	Option d'achat	23 500 000	108 \$	Novembre 2024	25 746	19 551
CDX.NA.HY	Option d'achat	22 000 000	109 \$	Août 2024	25 614	1 866
Contrats à terme normalisés sur obligations du Trésor des États-Unis à 10 ans	Option d'achat	215	113 \$	Septembre 2024	156 273	142 501
					224 916	175 972
SOFR à 3 mois	Option de vente	298	95 \$	Décembre 2025	260 029	127 428
CDX.NA.HY	Option de vente	23 500 000	97 \$	Novembre 2024	112 637	115 055
CDX.NA.HY	Option de vente	23 000 000	98 \$	Octobre 2024	75 417	74 274
CDX.NA.HY	Option de vente	22 000 000	99 \$	Août 2024	30 135	20 049
CDX.NA.HY	Option de vente	23 500 000	103 \$	Novembre 2024	316 994	291 989
CDX.NA.HY	Option de vente	23 000 000	104 \$	Octobre 2024	285 171	250 928
CDX.NA.HY	Option de vente	22 000 000	105 \$	Août 2024	191 354	151 181
S&P E-Mini, semaine 2	Option de vente	85	5 250 \$	Juillet 2024	48 699	16 865
Contrats à terme normalisés sur obligations du Trésor des États-Unis à 10 ans	Option de vente	215	105 \$	Septembre 2024	32 412	32 178
					1 352 848	1 079 947
Total des options achetées					1 577 764	1 255 919
CDX.NA.HY	Option d'achat – position vendeur	(23 000 000)	107 \$	Octobre 2024	(56 563)	(46 642)
CDX.NA.HY	Option d'achat – position vendeur	(23 500 000)	107 \$	Novembre 2024	(70 801)	(58 846)
CDX.NA.HY	Option d'achat – position vendeur	(22 000 000)	108 \$	Août 2024	(75 336)	(10 777)
Contrats à terme normalisés sur obligations du Trésor des États-Unis à 10 ans	Option d'achat – position vendeur	(215)	115 \$	Septembre 2024	(68 761)	(64 355)
					(271 461)	(180 620)
SOFR à 3 mois	Option de vente – position vendeur	(298)	96 \$	Décembre 2025	(534 420)	(374 627)
CDX.NA.HY	Option de vente – position vendeur	(47 000 000)	100 \$	Novembre 2024	(345 957)	(332 871)
CDX.NA.HY	Option de vente – position vendeur	(46 000 000)	101 \$	Octobre 2024	(267 102)	(238 485)
CDX.NA.HY	Option de vente – position vendeur	(44 000 000)	102 \$	Août 2024	(132 592)	(94 706)
S&P E-Mini, semaine 2	Option de vente – position vendeur	(85)	5 100 \$	Juillet 2024	(23 078)	(7 269)
Contrats à terme normalisés sur obligations du Trésor des États-Unis à 10 ans	Option de vente – position vendeur	(215)	107 \$	Septembre 2024	(87 156)	(91 936)
					(1 390 305)	(1 139 894)
Total des options vendues					(1 661 766)	(1 320 514)

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ SITUATIONS SPÉCIALES PICTON MAHONEY

ANNEXE B

CONTRATS DE CHANGE À TERME (-0,1 %)

Devise achetée	Devise vendue	Taux à terme	Échéance	Juste valeur (\$)	Contrepartie	Notation
469 545 CAD	271 000 GBP	1,73264	08-08-24	1 106	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
Gain latent sur les contrats de change à terme, à la juste valeur				1 106		
2 189 137 CAD	1 275 000 GBP	1,71697	08-08-24	(14 666)	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
49 440 510 CAD	36 301 000 USD	1,36196	16-08-24	(172 859)	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
Perte latente sur les contrats de change à terme, à la juste valeur				(187 525)		
Gain (perte) net latent sur les contrats de change à terme, à la juste valeur				(186 419)		

ANNEXE C

SWAPS SUR DÉFAILLANCE (-0,6 %)

Protection achat/vente	Entité de référence	Taux fixe	Date d'échéance	Date d'entrée en vigueur	Contrepartie	Notation de la contrepartie	Montant nominal	Juste valeur
Achat	CDS France	0,25 %	20-06-29	14-06-24	Goldman Sachs International	A-1	11 000 000 USD	95 322
Achat	CDS France	0,25 %	20-06-29	18-06-24	Goldman Sachs International	A-1	11 000 000 USD	95 322
								<u>190 644</u>
Achat	Indice Markit CDX North America High Yield Index	5 %	20-06-29	01-04-24	Goldman Sachs International	A-1	19 500 000 USD	(1 702 990)
Total des swaps sur défaillance, à la juste valeur								(1 512 346)

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ SITUATIONS SPÉCIALES PICTON MAHONEY

NOTES PROPRES AU FONDS

Au 30 juin 2024 (non audité)

1. ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau suivant présente le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023.

ACTIF (PASSIF) À LA JUSTE VALEUR AU 30 JUIN 2024				
	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actions – position acheteur	18 827 611	9 980	-	18 837 591
Obligations – position acheteur	-	292 646 734	12 438 647	305 085 381
Options – position acheteur	1 255 919	-	-	1 255 919
Contrats à terme – position acheteur	-	1 106	-	1 106
Swaps sur défaillance – position acheteur	-	190 644	-	190 644
Obligations – position vendeur	-	(69 607 642)	-	(69 607 642)
Options – position vendeur	(1 320 514)	-	-	(1 320 514)
Contrats à terme – position vendeur	-	(187 525)	-	(187 525)
Swaps sur défaillance – position vendeur	-	(1 702 990)	-	(1 702 990)
Total	18 763 016	221 350 307	12 438 647	252 551 970

ACTIF (PASSIF) À LA JUSTE VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2023				
	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actions – position acheteur	15 403 292	-	-	15 403 292
Obligations – position acheteur	-	212 313 939	8 571 237	220 885 176
Options – position acheteur	1 549 883	-	-	1 549 883
Contrats à terme – position acheteur	-	2 036 211	-	2 036 211
Swaps sur défaillance – position acheteur	-	4 024	-	4 024
Fonds négociés en bourse – position vendeur	(6 684 044)	-	-	(6 684 044)
Obligations – position vendeur	-	(50 439 081)	-	(50 439 081)
Options – position vendeur	(2 329 266)	-	-	(2 329 266)
Swaps sur défaillance – position vendeur	-	(1 153 230)	-	(1 153 230)
Total	7 939 865	162 761 863	8 571 237	179 272 965

2. RAPPROCHEMENT DES ÉVALUATIONS DE LA JUSTE VALEUR DE NIVEAU 3

Le tableau suivant présente un rapprochement des évaluations de la juste valeur de niveau 3 des instruments financiers du Fonds pour la période close le 30 juin 2024 et pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

30 juin 2024	Titres de créance – position acheteur \$	Titres de créance – position vendeur \$	Total \$
Solde à l'ouverture de la période	8 571 237	-	8 571 237
Achats de placements au cours de la période	4 006 084	-	4 006 084
Produits des ventes au cours de la période	(570 267)	-	(570 267)
Transferts entrants au cours de la période	-	-	-
Transferts sortants au cours de la période	-	-	-
Gain (perte) net réalisé sur la vente de placements	-	-	-
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	431 593	-	431 593
Solde à la clôture de la période	12 438 647	-	12 438 647
Variation totale de la plus-value (moins-value) latente des actifs détenus au 30 juin 2024			431 593

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ SITUATIONS SPÉCIALES PICTON MAHONEY

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

31 décembre 2023	Titres de créance – position acheteur \$	Titres de créance – position vendeur \$	Total \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 084 400	-	1 084 400
Achats de placements au cours de l'exercice	7 703 259	-	7 703 259
Produits des ventes au cours de l'exercice	-	-	-
Transferts entrants au cours de l'exercice	-	-	-
Transferts sortants au cours de l'exercice	-	-	-
Gain (perte) net réalisé sur la vente de placements	-	-	-
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	(216 422)	-	(216 422)
Solde à la clôture de l'exercice	8 571 237	-	8 571 237
Variation totale de la plus-value (moins-value) latente des actifs détenus au 31 décembre 2023			(216 422)

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, certains titres détenus en position acheteur ont été classés au niveau 3. Les titres de niveau 3 en position acheteur du Fonds sont des titres de créance évalués au prix de transaction en vigueur au moment de l'achat. Si le cours des titres de niveau 3 avait augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué, respectivement, d'environ 621 932 \$ au 30 juin 2024 (428 562 \$ au 31 décembre 2023). Les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés s'être produits au début de la période.

Les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés s'être produits au début de la période.

30 juin 2024							
Nom du titre	Juste valeur	Technique d'évaluation	Données non observables	Variation raisonnable (+)	Variation raisonnable (-)	Variation de la valeur (+)	Variation de la valeur (-)
Bruce Trail Funding Corporation, 16,340 %, 31-08-28	1 663 883	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	83 194 \$	(83 194) \$
Clarity Trust, billet, 10,923 %, 15-04-25	250 000	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	12 500 \$	(12 500) \$
Fusion Trust, billet, 10,923 %, 15-04-25	250 000	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	12 500 \$	(12 500) \$
Manitoulin USD Ltd., 13,290 %, 10-11-27	1 086 028	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	54 301 \$	(54 301) \$
St Lawrence Srt Usd Corp., 0,000 %, 25-05-33	3 480 385	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	174 019 \$	(174 019) \$
Granville Usd Ltd., 0,000 %, 31-07-31	1 671 734	Private valuation	Cotation de courtiers	5 %	5 %	83 587 \$	(83 587) \$
Deutsche Bank AG/CRAFT 2024-1, 14,588 %, 21-11-33	4 036 617	Private valuation	Cotation de courtiers	5 %	5 %	201 831 \$	(201 831) \$

31 décembre 2023							
Nom du titre	Juste valeur	Technique d'évaluation	Données non observables	Variation raisonnable (+)	Variation raisonnable (-)	Variation de la valeur (+)	Variation de la valeur (-)
Bruce Trail Funding Corporation, 16,340 %, 31-08-28	2 145 119	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	107 256 \$	(107 256) \$
Clarity Trust, billet, 10,923 %, 15-04-25	250 000	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	12 500 \$	(12 500) \$
Fusion Trust, billet, 10,923 %, 15-04-25	250 000	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	12 500 \$	(12 500) \$
Manitoulin USD Ltd., 13,290 %, 10-11-27	1 039 584	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	51 979 \$	(51 979) \$
St Lawrence Srt Usd Corp., 0,000 %, 25-05-33	3 303 423	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	165 171 \$	(165 171) \$
Granville Usd Ltd., 0,000 %, 31-07-31	1 583 111	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	79 156 \$	(79 156) \$

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ SITUATIONS SPÉCIALES PICTON MAHONEY

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

3. OPÉRATIONS DE PRÊT DE TITRES

Le Fonds a conclu une entente de prêt de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux Investisseurs. La valeur de marché globale de l'ensemble des titres prêtés par le Fonds ne peut dépasser 50 % de son actif. Le Fonds reçoit en retour une garantie correspondant au minimum à 102 % de la valeur des titres prêtés. Cette garantie est essentiellement constituée de titres à revenu fixe. Au 30 juin 2024, la valeur des titres prêtés s'élevait à néant (garantie d'une valeur de néant). Le revenu de prêt de titres figurant à l'état du résultat global est présenté déduction faite des frais de prêt de titres perçus par le dépositaire du Fonds.

Le revenu de prêt de titres s'établissait comme suit pour la période close le 30 juin 2024 :

	2024 (\$)
Revenu brut de prêt de titres	106
Frais de prêt de titres	(37)
Revenu net de prêt de titres	69
Retenues d'impôts sur le revenu de prêt de titres	-
Revenu net tiré du prêt de titres reçu par le Fonds	69
Frais de prêt de titres en pourcentage du revenu brut de prêt de titres	35 %

Il n'y a pas eu de prêt de titres pour la période close le 30 juin 2023.

4. COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le tableau qui suit indique quelle aurait été l'incidence nette de l'exercice de la totalité des droits de compensation sur l'état de la situation financière du Fonds.

Actifs et passifs financiers	Montants admis pour la compensation			
	Actif (passif) brut \$	Instruments financiers \$	Garantie reçue/fournie \$	Net \$
30 juin 2024				
Actifs dérivés – contrats de change à terme	1 106	(1 106)	-	-
Actifs dérivés – swaps sur défaillance	190 644	(190 644)	-	-
Passifs dérivés – contrats de change à terme	(187 525)	1 106	-	(186 419)
Passifs dérivés – swaps sur défaillance	(1 702 990)	190 644	-	(1 512 346)
31 décembre 2023				
Actifs dérivés – contrats de change à terme	2 036 211	-	-	2 036 211
Actifs dérivés – swaps sur défaillance	4 024	(4 024)	-	-
Passifs dérivés – contrats de change à terme	-	-	-	-
Passifs dérivés – swaps sur défaillance	(1 153 230)	4 024	1 149 206	-

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ SITUATIONS SPÉCIALES PICTON MAHONEY

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

5. AUTRE RISQUE DE PRIX

D'après le coefficient bêta, qui permet de quantifier la relation entre le rendement du Fonds et celui de l'indice HFRX Fixed Income – Credit Index (en dollars canadiens) (l'« indice »), si l'indice avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 699 531 \$ (471 722 \$ au 31 décembre 2023). Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de ceux de l'analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

6. RISQUE DE CHANGE

Le risque de change reflète l'incidence nette des fluctuations de taux de change, compte tenu des contrats à terme. Monnaies étrangères auxquelles le Fonds était exposé au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023 :

INSTRUMENTS FINANCIERS					
30 juin 2024	Monétaires	Non monétaires	Contrats de	Total	Pourcentage de
Monnaie	\$	\$	change à terme	\$	l'actif net
			\$		%
Dollar américain	46 079 890	7 302 443	(49 672 473)	3 709 860	1,6 %
Euro	(56 069)	-	-	(56 069)	0,0 %
Livre sterling	2 844 173	-	(2 674 164)	170 009	0,1 %
Exposition nette	48 867 994	7 302 443	(52 346 637)	3 823 800	1,7 %

INSTRUMENTS FINANCIERS					
31 décembre 2023	Monétaires	Non monétaires	Contrats de	Total	Pourcentage de
Monnaie	\$	\$	change à terme	\$	l'actif net
			\$		%
Dollar américain	50 078 522	(1 541 358)	(48 523 161)	14 003	0,0 %
Euro	(47 769)	-	-	(47 769)	0,0 %
Livre sterling	2 475 157	-	(2 143 213)	331 944	0,2 %
Exposition nette	52 505 910	(1 541 358)	(50 666 374)	298 178	0,2 %

Si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport aux autres monnaies détenues dans le portefeuille de placements, l'actif net aurait diminué ou augmenté d'environ 191 190 \$ (14 909 \$ au 31 décembre 2023). Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer de ceux de l'analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

7. RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Si la courbe des taux avait évolué en parallèle de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué de 3 725 499 \$ (4 001 595 \$ au 31 décembre 2023). Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer de ceux de l'analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, l'exposition du Fonds aux titres de créance, par échéance, était la suivante :

Titres de créance par date d'échéance	30 juin 2024 (\$)		
	Positions acheteur	Positions vendeur	Total
Moins de 1 an	5 014 601	-	5 014 601
De 1 à 3 ans	43 947 791	-	43 947 791
De 3 à 5 ans	76 440 073	(23 076 412)	53 363 661
Plus de 5 ans	179 682 916	(46 531 230)	133 151 686
Total	305 085 381	(69 607 642)	235 477 739

Titres de créance par date d'échéance	31 décembre 2023 (\$)		
	Positions acheteur	Positions vendeur	Total
Moins de 1 an	-	(1 021 745)	(1 021 745)
De 1 à 3 ans	30 731 300	(7 145 616)	23 585 684
De 3 à 5 ans	40 171 412	(16 299 600)	23 871 812
Plus de 5 ans	149 982 464	(25 972 120)	124 010 344
Total	220 885 176	(50 439 081)	170 446 095

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ SITUATIONS SPÉCIALES PICTON MAHONEY

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

8. RISQUE DE CRÉDIT

Le tableau suivant présente, en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, les titres de créance détenus par le Fonds selon leur notation. La notation de toutes les contreparties aux contrats dérivés était d'au moins A-. La totalité de la trésorerie est détenue auprès d'une institution financière ayant reçu une notation d'au moins A+.

30 juin 2024				31 décembre 2023			
Notation des obligations	Net	Positions acheteur	Positions vendeur	Notation des obligations	Net	Positions acheteur	Positions vendeur
AAA	-2,1 %	0,0 %	-2,1 %	AAA	0,7 %	0,7 %	0,0 %
AA-	0,0 %	0,0 %	0,0 %	AA-	-1,0 %	0,0 %	-1,0 %
A+	0,0 %	0,0 %	0,0 %	A+	-1,0 %	0,0 %	-1,0 %
BBB+	6,2 %	6,8 %	-0,6 %	BBB+	2,5 %	4,0 %	-1,5 %
BBB	8,9 %	8,9 %	0,0 %	BBB	10,6 %	11,6 %	-1,0 %
BBB-	15,8 %	16,6 %	-0,8 %	BBB-	17,6 %	18,2 %	-0,6 %
BB+	12,5 %	12,5 %	0,0 %	BB+	12,3 %	13,3 %	-1,0 %
BB	11,4 %	18,8 %	-7,4 %	BB	15,5 %	21,6 %	-6,1 %
BB-	15,6 %	17,8 %	-2,2 %	BB-	15,9 %	22,7 %	-6,8 %
B+	4,8 %	13,2 %	-8,4 %	B+	10,5 %	12,8 %	-2,3 %
B	8,1 %	11,8 %	-3,7 %	B	5,6 %	8,3 %	-2,7 %
B-	6,2 %	8,4 %	-2,2 %	B-	2,2 %	5,8 %	-3,6 %
CCC+	0,3 %	1,3 %	-1,0 %	CCC+	-2,2 %	0,0 %	-2,2 %
Aucune notation	14,2 %	14,2 %	0,0 %	Aucune notation	11,3 %	11,3 %	0,0 %

Les notations ci-dessus, obtenues auprès d'agences de notation, sont présentées en fonction de leur disponibilité et selon l'ordre hiérarchique suivant : 1) Standard & Poor's, 2) Moody's et 3) Dominion Bond Rating Service.

9. RISQUE DE CONCENTRATION

Le tableau ci-dessous résume le risque de concentration du Fonds en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023.

Territoire	% de l'actif net	
	30 juin 2024	31 décembre 2023
POSITIONS ACHETEUR	139,8 %	141,5 %
Actions canadiennes	7,7 %	8,9 %
Énergie	6,1 %	4,7 %
Produits financiers	1,3 %	1,9 %
Immobilier	0,3 %	0,6 %
Industrie	0,0 %	1,4 %
Services collectifs	0,0 %	0,3 %
Actions mondiales	0,4 %	0,2 %
Titres internationaux	0,4 %	0,2 %
Titres de créance canadiens	76,8 %	85,0 %
Obligations de sociétés	74,6 %	83,1 %
Titres adossés à des actifs	2,2 %	1,9 %
Titres de créance mondiaux	54,3 %	45,3 %
Obligations des États-Unis	41,3 %	38,0 %
Obligations internationales	13,0 %	7,3 %
Instruments dérivés	0,6 %	2,1 %

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ SITUATIONS SPÉCIALES PICTON MAHONEY

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

Territoire	% de l'actif net	
	30 juin 2024	31 décembre 2023
POSITIONS VENDEUR	-31,3 %	-35,8 %
Actions mondiales	0,0 %	-3,9 %
Équivalents indiciels internationaux	0,0 %	-3,9 %
Titres de créance canadiens	-4,6 %	-3,1 %
Obligations de sociétés	-2,5 %	-3,1 %
Obligations d'État	-2,1 %	0,0 %
Titres de créance mondiaux	-25,3 %	-26,7 %
Obligations des États-Unis	-22,6 %	-25,7 %
Obligations internationales	-2,7 %	-1,0 %
Instruments dérivés	-1,4 %	-2,1 %

10. RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le tableau qui suit présente une analyse des passifs financiers du Fonds par catégorie d'échéance, d'après le terme à courir jusqu'à la date d'échéance contractuelle. Les montants présentés dans le tableau reflètent les flux de trésorerie contractuels non actualisés. Les montants à payer aux porteurs de parts rachetables sont présentés à l'état de la situation financière en tant qu'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et sont payables à vue.

30 juin 2024	À vue	Moins de 3 mois	Plus de 3 mois	Total
Passifs financiers	\$	\$	\$	\$
Positions vendeur	69 607 642	-	-	69 607 642
Distributions à payer	80 593	-	-	80 593
Rachats à payer	51 347	-	-	51 347
Charges à payer et autres montants à payer	-	2 550 296	-	2 550 296
Achats de placements à payer	3 851 431	-	-	3 851 431
Passifs dérivés	3 211 029	-	-	3 211 029
Découvert	52 480 917	-	-	52 480 917

31 décembre 2023	À vue	Moins de 3 mois	Plus de 3 mois	Total
Passifs financiers	\$	\$	\$	\$
Positions vendeur	57 123 125	-	-	57 123 125
Rachats à payer	616 712	-	-	616 712
Charges à payer et autres montants à payer	-	1 736 201	-	1 736 201
Achats de placements à payer	639 206	-	-	639 206
Passifs dérivés	3 482 496	-	-	3 482 496
Découvert	23 546 381	-	-	23 546 381

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ SITUATIONS SPÉCIALES PICTON MAHONEY

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

11. OPÉRATIONS SUR LES PARTS DU FONDS

Semestres clos les 30 juin (non audité)

	2024				2023			
	Catégorie A	Catégorie F	Catégorie I	Parts de FNB	Catégorie A	Catégorie F	Catégorie I	Parts de FNB
Parts émises et en circulation, à l'ouverture de la période	281 092	12 037 871	3 557 387	2 980 000	325 751	3 642 371	1 066 958	3 820 000
Parts émises	134 638	5 501 142	1 117 848	760 000	78 450	6 497 167	469 847	1 210 000
Parts réinvesties	2 293	115 977	44 992	-	3 109	122 143	27 711	-
Parts rachetées	(93 770)	(1 376 154)	(27 074)	(40 000)	(24 004)	(1 475 745)	(76 769)	(280 000)
Parts émises et en circulation, à la clôture de la période	324 253	16 278 836	4 693 153	3 700 000	383 306	8 785 936	1 487 747	4 750 000
Nombre moyen pondéré de parts détenues au cours de la période	299 665	13 866 840	4 038 376	3 394 231	363 759	6 983 073	1 246 791	4 576 022

12. COMMISSIONS

Semestres clos les 30 juin (non audité) (en milliers de dollars)

	2024	2023
Commissions de courtage	309	303
Accords de paiement indirect	52	30

13. REPORTS PROSPECTIFS DE PERTES FISCALES

Au 31 décembre (en milliers de dollars)

	2023
Report prospectif du montant net des pertes en capital	1 682
Report prospectif des pertes autres qu'en capital	-

14. EFFET DE LEVIER

Au cours du semestre clos le 30 juin 2024, l'exposition globale du Fonds à l'effet de levier a varié entre 61,91 % (43,02 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2023) et 115,55 % (187,70 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2023) de la valeur liquidative. Au 30 juin 2024, elle s'élevait à 100,78 % (88,56 % au 31 décembre 2023) de sa valeur liquidative. L'effet de levier provenait principalement de montants à découvert et de positions vendeur sur titres à revenu fixe.

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ SITUATIONS SPÉCIALES PICTON MAHONEY

NOTES ANNEXES

Au 30 juin 2024 (non audité)

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le Fonds alternatif fortifié situations spéciales Picton Mahoney (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable établie sous le régime des lois de la province d'Ontario aux termes d'une convention de fiducie datée du 19 septembre 2018, dans sa version modifiée et mise à jour le 26 juin 2019, le 7 juillet 2020 et le 17 août 2020 et ultérieurement modifiée et mise à jour le 8 juillet 2021 (la « déclaration de fiducie »). Le Fonds a commencé ses activités le 8 juillet 2021. En vertu de la déclaration de fiducie, Picton Mahoney Asset Management agit à titre de gestionnaire (le « gestionnaire »), de conseiller en valeurs (le « conseiller en valeurs ») et de fiduciaire (le « fiduciaire ») du Fonds. Le gestionnaire est responsable des activités courantes du Fonds, y compris de la gestion des portefeuilles de placement du Fonds. L'adresse du siège social du Fonds est le 33 Yonge Street, Suite 320, Toronto (Ontario), M5E 1G4. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens (CAD). La publication de ces états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 29 août 2024.

Le 8 juillet 2021, 5 001 parts de catégorie A, 5 000 parts de catégorie F et 5 000 parts de catégorie I ont été émises en faveur du gestionnaire du Fonds, pour une contrepartie en trésorerie de 10,00 CAD par part. Ces parts ne peuvent faire l'objet d'aucun rachat tant que d'autres investisseurs n'auront pas placé un montant global supplémentaire de 500 000 \$ dans le Fonds.

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de catégories ou de séries, et émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie ou série. Le Fonds a créé des parts de catégories A, F et I, et des parts de FNB.

Les parts de catégorie A sont offertes à tous les investisseurs. Les parts de catégorie F sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de compte sur honoraires ou de compte intégré auprès de leur courtier inscrit et qui paient des frais annuels selon les parts détenues plutôt que des commissions sur les opérations ou, au gré du gestionnaire, à tout autre investisseur pour lequel le gestionnaire n'engage aucuns frais de placement. Les parts de catégorie I sont offertes aux investisseurs institutionnels ou à d'autres investisseurs, au cas par cas, au gré du gestionnaire. Des parts de FNB sont inscrites, émises et vendues régulièrement à la TSX, et les investisseurs pourront y acheter ces parts par l'entremise de courtiers inscrits dans leur province ou territoire de résidence.

Au 30 juin 2024, le Fonds comptait quatre catégories de parts : A, F, I, et des parts de FNB. À cette même date, le gestionnaire détenait 236 parts de catégorie A, 235 parts de catégorie F et 841 parts de catégorie I (233 parts de catégorie A, 232 parts de catégorie F et 831 parts de catégorie I au 31 décembre 2023).

L'objectif de placement du Fonds alternatif fortifié situations spéciales Picton Mahoney consiste à maximiser le rendement total des porteurs de parts, par la réalisation d'un revenu et d'une plus-value du capital, en investissant principalement dans un portefeuille mondial de titres à revenu fixe touchés par des situations spéciales tout en atténuant le risque de pertes financières au moyen de ventes à découvert et d'autres stratégies de couverture. Le Fonds se consacre surtout à l'Amérique du Nord, mais peut investir jusqu'à 100 % de son actif à l'échelle mondiale dans un portefeuille composé de positions en compte et à découvert sur obligations à rendement élevé, obligations de sociétés de catégorie investissement, obligations d'État, obligations de marchés émergents, prêts, obligations convertibles, débentures convertibles, actions privilégiées, options, contrats à terme normalisés et de gré à gré, swaps, swaptions, instruments de créance à court terme, titres de sociétés en difficulté, obligations adossées à des prêts commerciaux, titres adossés à des créances hypothécaires, titres adossés à des actifs, trésorerie et équivalents de trésorerie, actions, FNB et autres fonds communs de placement. Il peut également contracter des emprunts à des fins de placement.

Le Fonds est réputé être un « fonds alternatif » puisqu'il a obtenu une dispense de l'application du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement* (le « Règlement 81-102 ») lui permettant de recourir à des stratégies qui sont généralement interdites aux organismes de placement collectif traditionnels, notamment la possibilité d'emprunter, jusqu'à concurrence de 50 % de la valeur liquidative du Fonds, de l'argent pour l'affecter à des placements, de vendre, jusqu'à concurrence de 50 % de la valeur liquidative du Fonds, des titres à découvert (le niveau combiné d'emprunt d'argent et de vente à découvert est plafonné à un total de 50 %) et d'employer un effet de levier jusqu'à concurrence de 300 % de la valeur liquidative du Fonds.

2. RÉSUMÉ DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

Les méthodes comptables significatives et les techniques d'évaluation adoptées par les Fonds et utilisées pour établir les présents états financiers sont résumées ci-après.

a) Base d'établissement

Les présents états financiers intermédiaires non audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, selon la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire* (IAS 34). Les méthodes comptables et méthodes de calcul utilisées sont les mêmes que pour les plus récents états financiers annuels audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Les présents états financiers intermédiaires non audités ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation des actifs et passifs financiers (y compris les instruments dérivés) à la juste valeur par le biais du résultat net.

b) Classement

i) Actifs

Le Fonds classe ses placements selon son modèle économique pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Les actifs financiers sont gérés et leur rendement est évalué à la juste valeur. Le Fonds privilégie les données sur la juste valeur et s'en sert pour l'évaluation du rendement des actifs et la prise de décision. Il n'a pas opté pour une désignation irrévocable des actions comme étant évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance du Fonds se composent uniquement des intérêts et du capital. Toutefois, ces titres ne sont pas détenus pour en percevoir les flux de trésorerie contractuels ni à la fois pour les flux de trésorerie contractuels et la vente. Les flux de trésorerie contractuels sont accessoires par rapport à la réalisation des objectifs induits par le modèle économique du Fonds. En conséquence, tous les placements sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

ii) Passifs

Le Fonds recourt à des ventes à découvert, qui sont des ventes des titres empruntés en prévision d'une baisse de leur valeur de marché. Les ventes à découvert sont aussi utilisées dans diverses opérations d'arbitrage. Les titres vendus à découvert sont détenus à des fins de transaction et classés dans les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Les contrats dérivés ayant une juste valeur négative sont classés dans les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Par conséquent, le Fonds classe tous ses placements dans les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Selon la politique du Fonds, le gestionnaire doit évaluer l'information relative aux actifs financiers et aux passifs financiers selon la méthode de la juste valeur, conjointement avec les autres informations financières pertinentes.

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ SITUATIONS SPÉCIALES PICTON MAHONEY

NOTES ANNEXES

Au 30 juin 2024 (non audité)

c) Évaluation de la juste valeur

Le Fonds utilise une hiérarchie des justes valeurs à trois niveaux pour présenter la juste valeur fondée sur les données d'entrée utilisées pour évaluer ses placements. Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

- Niveau 1 – Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 – Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données d'entrée non observables).

La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

d) Évaluation des placements et des dérivés

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs, soit les actions, les obligations, les options et les bons de souscription, est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances.

Les titres non cotés sur une bourse reconnue sont évalués de la même manière, sur la base des cours publiés obtenus auprès de courtiers reconnus. Les titres pour lesquels une cote ne peut être facilement obtenue seront évalués à la juste valeur établie de bonne foi par le gestionnaire ou des personnes agissant sous sa supervision. Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et est calculé selon la méthode du coût moyen.

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et fait des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables.

Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une

incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question.

Les parts de fonds d'investissement détenues dans le portefeuille sont évaluées à leur valeur liquidative respective aux dates d'évaluation pertinentes, établies par le gestionnaire, ces valeurs étant les plus facilement et régulièrement disponibles.

Les bons de souscription, les options et les contrats à terme normalisés qui ne sont pas inscrits à la cote d'une bourse reconnue sont évalués au moyen du modèle de Black-Scholes et de données de marché observables.

Les contrats de change à terme sont évalués à chaque jour d'évaluation sur la base de l'écart entre la valeur du contrat à la date de signature et sa valeur au jour d'évaluation. L'écart entre la juste valeur et le coût moyen est présenté à titre de variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options et des contrats de change à terme.

Les autres actifs financiers détenus à des fins de perception et les autres passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé s'il y a lieu selon le taux d'intérêt effectif du contrat. La juste valeur des autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti correspond approximativement à leur valeur comptable, en raison de leur échéance à court terme.

Montants à recevoir pour les placements vendus et achats de placements à payer

Les montants à recevoir pour les placements vendus et les achats de placements à payer représentent les opérations dont le règlement ou la livraison n'a pas encore eu lieu à la date de clôture de l'état de la situation financière. Ces montants sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis au coût amorti par la suite. À chaque date de clôture, les Fonds doivent évaluer la correction de valeur pour montants à recevoir pour les placements vendus et achats de placements à payer à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas fortement augmenté depuis la comptabilisation initiale, la correction de valeur comptabilisée correspond au montant des pertes de crédit attendues pour douze mois. Une correction de valeur peut être nécessaire si la contrepartie éprouve des difficultés financières importantes ou qu'elle risque de s'engager dans un processus de faillite ou de restructuration financière, ou en cas de défaut de paiement. Si le risque de crédit d'un actif augmente au point qu'il soit considéré comme déprécié, les revenus d'intérêts sont calculés en fonction de la valeur comptable brute, ajustée pour tenir compte de la correction de valeur. Le gestionnaire a établi que tout paiement contractuel en souffrance depuis plus de 30 jours et toute détérioration importante de la qualité de crédit d'une contrepartie représentent une augmentation significative du risque de crédit. Tout paiement contractuel en souffrance depuis plus de 90 jours est considéré comme déprécié.

e) Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts à vue auprès d'une institution financière canadienne et inscrite à la juste valeur.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts à vue auprès des banques et des courtiers, d'autres placements à court terme effectués sur un marché actif dont l'échéance initiale est d'au

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ SITUATIONS SPÉCIALES PICTON MAHONEY

NOTES ANNEXES

Au 30 juin 2024 (non audité)

plus trois mois, et les découverts bancaires. Les découverts bancaires sont présentés à titre de passif courant dans l'état de la situation financière.

f) Garantie

La garantie en trésorerie fournie par le Fonds est présentée au poste « Trésorerie, cédée en garantie » de l'état de la situation financière. Lorsque la garantie n'est pas en trésorerie, si la contrepartie à laquelle elle a été cédée peut – selon le contrat ou conformément aux usages – vendre ou réaffecter l'actif en garantie, le Fonds classe cet actif dans le poste « Placements, cédés en garantie », poste distinct de l'état de la situation financière. Si la contrepartie n'est pas autorisée à vendre ou à réaffecter l'actif en garantie, celui-ci est présenté dans les notes annexes.

g) Opérations de placement et constatation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date où elles ont lieu. Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende. Les intérêts à distribuer présentés dans l'état du résultat global correspondent aux intérêts reçus par le Fonds et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées et les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf lorsqu'il s'agit d'obligations zéro coupon, qui sont amorties selon le mode linéaire. Les gains ou les pertes réalisés sur la vente de placements et la plus-value ou la moins-value latente sur les placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, à l'exception des obligations zéro coupon. Les revenus, les charges communes et les gains (pertes) sont attribués à chaque catégorie du Fonds selon sa part proportionnelle de la valeur liquidative totale. Les intérêts et coûts d'emprunt et les charges de dividendes sur les ventes à découvert sont comptabilisés dans les gains (pertes) nets sur les placements et les dérivés.

Le Fonds comptabilise les distributions provenant de placements dans des fonds d'investissement sous-jacents en tant que telles et à la date de distribution.

h) Évaluation des parts du Fonds

La valeur liquidative du Fonds est calculée à la clôture d'un jour normal de bourse (normalement 16 h, heure de l'Est) chaque jour où la Bourse de Toronto (« TSX ») est ouverte (la « date d'évaluation »). La valeur liquidative du Fonds sera calculée en dollars canadiens, et les parts du Fonds sont libellées en dollars canadiens.

Les parts du Fonds sont réparties entre les catégories A, F, I, et les parts de FNB. Chaque catégorie se compose de parts de valeur égale. Lorsque vous investissez dans le Fonds, vous achetez des parts d'une catégorie en particulier du Fonds.

La valeur liquidative par part est calculée pour chaque catégorie de parts (le « prix par part »). Le prix par part est le prix utilisé pour la totalité des achats, substitutions, reclassements et rachats de parts d'une catégorie (y compris les achats effectués lors du réinvestissement des distributions). Le prix auquel des parts sont émises ou rachetées est fondé sur le premier prix par part applicable établi après la réception de l'ordre d'achat ou de rachat.

Le prix par part de chaque catégorie du Fonds est calculé en établissant la juste valeur des placements et des autres actifs attribués à une catégorie, et en soustrayant du montant obtenu les passifs attribués à cette catégorie. On obtient ainsi la valeur liquidative de la catégorie. Le prix

par part d'une catégorie est obtenu en divisant la valeur liquidative de cette catégorie par le nombre total de parts de cette catégorie qui sont détenues par les investisseurs.

Les achats et les rachats de parts sont comptabilisés par catégorie, mais les actifs attribués à l'ensemble des catégories d'un Fonds sont mis en commun afin de créer un seul fonds à des fins de placement.

Chaque catégorie assume sa quote-part des coûts du fonds, ainsi que des frais de gestion et de la rémunération au rendement. Le prix par part varie d'une catégorie à l'autre parce que les coûts liés au fonds, les frais de gestion et la rémunération au rendement varient d'une catégorie à l'autre.

Tout ordre relatif à une souscription, à un reclassement, à une substitution ou à un rachat reçu après 16 h (heure de l'Est) un jour d'évaluation sera traité le jour d'évaluation suivant.

Les parts de FNB du Fonds peuvent être achetées ou vendues à la TSX par l'entremise d'un courtier inscrit au plus tard à 14 h (heure de l'Est) les jours de bourse.

i) Conversion des devises

La monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds est le dollar canadien. La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en monnaie étrangère est convertie en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la clôture de chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de titres libellés en monnaie étrangère et les revenus et charges connexes sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de ces opérations. Les gains et pertes de change sur la trésorerie et les autres actifs et passifs sont inscrits au poste « Gain (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs et passifs » et les gains et pertes de change sur les autres actifs et passifs financiers sont inscrits aux postes « Gain (perte) net réalisé sur les placements, les options et les contrats de change à terme » et « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options et des contrats de change à terme ».

j) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de chaque catégorie du Fonds correspond à l'augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de cette catégorie au cours de l'exercice.

k) Coûts de transactions

Les coûts de transactions sont des coûts marginaux résultant directement de l'acquisition, de l'émission ou de la cession d'un placement et qui comprennent les frais et commissions versés aux placeurs pour compte, aux conseillers et aux courtiers, les droits prélevés par les organismes de réglementation et les bourses de valeurs mobilières, ainsi que les droits et taxes de transfert. Ces coûts sont passés en charges et inscrits au poste « Coûts de transactions » de l'état du résultat global.

l) Opérations de prêts de titres

Le Fonds peut conclure des opérations de prêts de titres. Ces opérations nécessitent l'échange temporaire de titres, l'emprunteur fournissant des garanties et s'engageant à remettre les mêmes titres au Fonds à une date ultérieure. Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, d'intérêts versés sur les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est inscrit

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ SITUATIONS SPÉCIALES PICTON MAHONEY

NOTES ANNEXES

Au 30 juin 2024 (non audité)

selon la méthode de la comptabilité d'engagement et inclus dans l'état du résultat global.

Le Fonds a conclu une entente de prêts de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux Investisseurs. La valeur de marché globale de l'ensemble des titres prêtés par le Fonds ne peut dépasser 50 % de son actif. Le Fonds recevra une garantie correspondant au minimum à 102 % de la valeur des titres prêtés. La garantie est généralement composée de trésorerie et d'obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada, par une province canadienne ou par un organisme supranational accepté du Canada, comme le prévoit le Règlement 81-102. Le revenu de prêts de titres figurant à l'état du résultat global est présenté déduction faite des frais de prêts de titres perçus par le dépositaire du Fonds, Fiducie RBC Services aux Investisseurs.

m) Effet de levier

L'effet de levier se produit lorsqu'un Fonds emprunte de l'argent ou des titres, ou utilise des dérivés, pour aboutir à une exposition qu'il ne saurait obtenir autrement.

L'exposition globale du Fonds à l'effet de levier correspond à la somme des éléments suivants : i) la valeur de marché des positions vendeur; ii) le montant en trésorerie emprunté aux fins de placement; et iii) la valeur notionnelle des positions en dérivés, compte non tenu des instruments dérivés utilisés à des fins de couverture. Cette exposition ne doit pas excéder 300 % de la valeur liquidative du Fonds.

Le Fonds a obtenu auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières une dispense de certaines restrictions établies dans le Règlement 81-102, qui auraient restreint sa capacité à utiliser l'effet de levier par l'emprunt, les ventes à découvert ou les instruments dérivés. Le Fonds peut effectuer des placements dont la valeur globale est supérieure à sa valeur liquidative. Par conséquent, lorsque les décisions de placement prises sont incorrectes, les pertes qui en découlent sont plus élevées que pour un portefeuille investissant uniquement dans des positions en compte sans effet de levier, comme les portefeuilles des fonds d'actions classiques. Par ailleurs, les stratégies d'investissement par effet de levier peuvent augmenter le taux de rotation du portefeuille ainsi que les coûts de transactions et le coût d'impact, les intérêts et les autres coûts et charges.

Le Fonds a également obtenu une dispense lui permettant d'effectuer des ventes à découvert et des emprunts de trésorerie pour une valeur combinée maximale de 100 % de sa valeur liquidative, ce qui est supérieur à la limite imposée par le Règlement 81-102 aux organismes de placement collectif traditionnels et aux organismes de placement collectif alternatifs.

n) Entités structurées

Une entité structurée est une entité conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels.

Picton Mahoney a établi que tous les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds investit sont des entités structurées non consolidées. Dans le cadre de cette évaluation, Picton Mahoney a examiné le fait que la prise de décision sur les activités des fonds sous-jacents ne dépend pas des droits de vote ou des droits similaires du Fonds et d'autres investisseurs des fonds sous-jacents.

Le Fonds peut investir dans des fonds sous-jacents qui ont pour objectifs d'offrir un revenu et un potentiel de croissance du capital à court terme ou à long terme. Les fonds sous-jacents peuvent recourir à l'emprunt,

dans le respect de leurs objectifs de placement. Les fonds sous-jacents financent leurs activités en émettant des parts rachetables qui sont remboursables au gré du porteur et qui donnent à ce dernier le droit de recevoir une participation proportionnelle dans l'actif net du fonds sous-jacent concerné. La participation du Fonds dans des fonds sous-jacents, au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, consistant en des parts rachetables, est comptabilisée à la juste valeur dans l'état de la situation financière. Cette participation représente l'exposition maximale du Fonds dans ces fonds sous-jacents. Le Fonds ne fournit pas de soutien financier important supplémentaire ou autre aux fonds sous-jacents et ne s'est pas engagé à le faire. La variation de la juste valeur de chaque fonds sous-jacent pour la période est comptabilisée au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options et des contrats de change à terme » de l'état du résultat global.

o) Compensation

Les Fonds opèrent compensation des actifs et passifs financiers et présentent le montant net qui en résulte dans le bilan lorsqu'ils ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Le droit juridiquement exécutoire ne doit pas être conditionnel à des événements futurs et doit être exécutoire dans le cours normal des activités et en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite de la société ou de la contrepartie.

3. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Pour la préparation des présents états financiers, la direction a eu recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de certains actifs et passifs à la date de clôture et sur les montants de certains revenus et de certaines charges de la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants du Fonds pour la préparation des états financiers.

Évaluation à la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif, y compris des dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché.

En l'absence de données de marché, le Fonds peut évaluer ses positions au moyen de ses propres modèles, qui reposent sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les modèles utilisés pour déterminer la juste valeur sont validés et examinés périodiquement par le gestionnaire, qui est indépendant de la partie qui les a créés.

Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question.

Au 30 juin 2024 (non audité)

4. RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Fonds est exposé à divers risques financiers, notamment le risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité. L'équipe de gestion des placements examine et rééquilibre régulièrement et continuellement le portefeuille afin de maintenir le rapport risque/rendement cible. Les portefeuilles associés à chaque stratégie sont examinés les uns par rapport aux autres et comparativement à leur indice de référence. Les pondérations par secteur et par type de titre font également l'objet d'analyses. Tous les placements comportent un risque de perte de capital.

Voir les notes propres au Fonds pour des informations sur les risques liés aux instruments financiers du Fonds.

Risque de prix :

Le Fonds investit dans des instruments financiers et prend des positions dans des titres inscrits à la cote d'une bourse ou négociés hors cote, qui peuvent comprendre des dérivés. Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds détenait des actions positions acheteur et vendeur de sociétés ouvertes dont les titres sont activement négociés sur une bourse reconnue. Les actions sont exposées au risque de prix résultant des incertitudes liées à l'évolution des cours des instruments (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change).

Les ventes à découvert comportent certains risques, notamment le risque que la vente à découvert d'un titre expose le Fonds à des pertes si la valeur du titre augmente. Toute vente à découvert crée le risque d'une perte théoriquement illimitée, car le cours du titre sous-jacent peut théoriquement augmenter à l'infini et entraîner une hausse, pour le Fonds, des coûts d'achat des titres servant à couvrir la position à découvert. En outre, pour effectuer une vente à découvert, un Fonds doit emprunter des titres. Rien ne garantit que le prêteur des titres n'en exigera pas le remboursement avant que le Fonds souhaite le faire, l'obligeant éventuellement à emprunter les titres auprès d'un autre prêteur ou de les acheter sur le marché à un prix moins intéressant. De plus, l'emprunt de titres entraîne le paiement d'une commission, qui pourrait augmenter pendant la période d'emprunt, ce qui augmenterait les frais liés à la stratégie de vente à découvert. Rien ne garantit non plus que le titre vendu à découvert puisse être racheté, compte tenu des contraintes de l'offre et de la demande sur les marchés. Finalement, afin de maintenir les rapports appropriés entre les positions acheteur et les positions vendeur d'un Fonds, le gestionnaire pourrait devoir acheter ou vendre des titres à découvert à des prix non intéressants. Le risque maximal découlant des instruments financiers détenus en position acheteur est fonction de la juste valeur de ces instruments.

Risque de change :

Le risque de change s'entend du risque que la trésorerie et les titres détenus par le Fonds et les montants à payer ou à recevoir de courtiers soient en monnaie autre que le dollar canadien ou qu'ils soient exposés à une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds. Les titres étrangers sont libellés en devises et leurs prix sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds pour déterminer la juste valeur. Par conséquent, les fluctuations de change auront une incidence sur la valeur liquidative de chaque catégorie. Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme afin de gérer son risque de change.

Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt découle de l'investissement dans des instruments financiers portant intérêt et de la possibilité que la variation des taux d'intérêt en vigueur sur le marché ait une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur de tels instruments financiers. Les variations de

taux d'intérêt ont une faible incidence sur la juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie investis à des taux d'intérêt à court terme du marché. Les variations des taux d'intérêt du marché ont aussi une influence sur les cours de marché. En outre, les variations des taux d'intérêt du marché peuvent influencer sur les coûts d'emprunt des positions vendeur détenues par le Fonds. Voir la note 7 des notes propres au Fonds pour des informations sur cette exposition.

Risque de crédit :

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds. Toutes les transactions visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaillance est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation. Le recours à des dépositaires et à des courtiers primaires qui procèdent au règlement des transactions comporte toutefois des risques et, dans de rares circonstances, les titres et autres actifs déposés auprès du dépositaire ou du courtier peuvent être exposés au risque de crédit lié à ces parties. En outre, des problèmes d'ordre pratique ou des retards peuvent survenir lorsque le Fonds tente de faire respecter ses droits à l'égard des actifs en cas d'insolvabilité d'une telle partie.

Le Fonds est exposé au risque de crédit. Pour déterminer s'il existe une perte de crédit attendue sur les autres actifs financiers au coût amorti, le gestionnaire tient compte de l'analyse historique et des informations prospectives. Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, tous les montants à recevoir pour les placements vendus, les dividendes à recevoir, les montants à recevoir du gestionnaire, les dépôts auprès de courtiers pour les titres vendus à découvert et la trésorerie étaient détenus par des contreparties ayant une bonne qualité de crédit et devaient être réglés dans un délai maximum d'une semaine. Le gestionnaire pense que la probabilité de défaillance de ces instruments est presque nulle, car la capacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles à court terme est élevée. Le Fonds n'a donc pas comptabilisé de correction de valeur correspondant au montant des pertes de crédit attendues sur douze mois, car cette dépréciation serait négligeable.

Afin de surveiller la qualité de crédit des titres de créance sous-jacents non notés, le gestionnaire réalise sa propre évaluation de crédit au moyen de recherches internes pour une variété d'instruments qui ne sont pas notés par les agences publiques. Il évalue les principales données financières des émissions et les caractéristiques structurelles des instruments afin de calculer une notation implicite pour chacun des placements. La majorité des titres non notés évalués par le gestionnaire de placements ont une notation équivalente à la notation BBB/Baa. La notation BBB/Baa est la notation la plus basse que peut avoir une obligation de catégorie investissement. Une obligation de catégorie investissement comporte une probabilité de défaillance relativement faible.

Le Fonds investit principalement dans des titres à revenu fixe et est donc exposé au risque de crédit lié au portefeuille sous-jacent. Voir la note 8 des notes propres au Fonds pour des informations sur cette exposition.

Risque de liquidité :

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un Fonds ne puisse disposer de trésorerie suffisante pour régler ses paiements. Le Fonds investit principalement dans des titres liquides qui sont facilement réalisables sur un marché actif, ce qui est indispensable si le Fonds doit financer quotidiennement des rachats dans le cadre de ses activités. Le Fonds peut à l'occasion investir dans des titres de négociation restreinte dans le cadre de placements privés, bien que ce type de placement ne

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ SITUATIONS SPÉCIALES PICTON MAHONEY

NOTES ANNEXES

Au 30 juin 2024 (non audité)

représente pas une part importante de sa valeur liquidative. Le Fonds peut aussi maintenir une réserve de trésorerie pour les rachats de parts. Tous les passifs du Fonds arrivent à échéance dans un an ou moins. Les parts rachetables sont rachetables à vue, au gré du porteur. Toutefois, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des sorties de trésorerie réelles, car les porteurs conservent généralement ces instruments pour une plus longue période.

Risque de concentration :

Le risque de concentration découle de l'exposition à des instruments financiers d'une même catégorie, qu'il s'agisse d'une région, d'un type d'actif ou du secteur.

Risque d'effet de levier :

Le Fonds a obtenu auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières une dispense de certaines restrictions établies dans le Règlement 81-102, qui auraient restreint sa capacité à utiliser l'effet de levier par l'emprunt, les ventes à découvert ou les instruments dérivés. Le Fonds peut effectuer des placements dont la valeur globale est supérieure à sa valeur liquidative. Par conséquent, lorsque les décisions de placement prises sont incorrectes, les pertes qui en découlent sont plus élevées que pour un portefeuille investissant uniquement dans des positions acheteur sans effet de levier. Par ailleurs, les stratégies d'investissement par effet de levier peuvent augmenter le taux de rotation du portefeuille ainsi que les coûts de transaction et le coût d'impact, les intérêts et les autres coûts et charges.

Conformément à la dispense, l'exposition brute globale du Fonds, qui équivaut à la somme i) de la valeur de marché totale des positions acheteur du Fonds; ii) de la valeur de marché totale des ventes à découvert d'actions, de titres à revenu fixe et d'autres actifs du portefeuille; et iii) de la valeur notionnelle totale des positions en dérivés spécifiques, à l'exception des positions en dérivés spécifiques utilisées à des fins de couverture, ne doit pas excéder le triple de la valeur liquidative du Fonds. Lorsque l'exposition brute globale excède le triple de la valeur liquidative du Fonds, celui-ci doit, le plus rapidement possible dans des conditions commercialement raisonnables, prendre toutes les mesures nécessaires afin de ramener cette exposition au triple de sa valeur liquidative ou moins.

5. GESTION DU CAPITAL

Le capital du Fonds correspond aux parts émises et en circulation, ainsi qu'à la valeur liquidative attribuable aux porteurs de parts participants. Le gestionnaire gère le capital du Fonds conformément aux objectifs, aux stratégies et aux restrictions de placements, tels qu'ils sont décrits dans le prospectus du Fonds, tout en conservant suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat. Le Fonds n'est assujéti à aucune exigence externe en matière de capital.

6. TRANSACTIONS SUR PARTS RACHETABLES

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de catégories de parts aux conditions fixées par le gestionnaire. Dans le futur, d'autres catégories peuvent être offertes à d'autres conditions, notamment des modalités différentes en matière de frais, de rémunération des courtiers et de niveaux minimaux de souscription. Chaque part d'une catégorie représente une participation indivise dans la valeur liquidative du Fonds attribuable à cette catégorie.

Le Fonds est ouvert aux nouveaux investisseurs et aux achats de parts supplémentaires quotidiennement. Les parts du Fonds sont offertes à la valeur liquidative par part de la catégorie, calculée à la date d'évaluation applicable. Le placement initial minimal dans le Fonds est de 2 000 \$ pour toutes les catégories. Le gestionnaire peut toutefois, à son gré, accepter une souscription initiale inférieure, à condition que, dans chaque cas, l'émission

de parts relativement à une telle souscription soit autrement dispensée des exigences en matière de prospectus prévues par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Les placements minimaux subséquents sont de 500 CAD, sous réserve de la législation en valeurs mobilières applicable. Le capital du Fonds est constitué de parts rachetables émises sans valeur nominale. Les parts donnent droit à des distributions, le cas échéant, et au paiement d'une quote-part fondée sur la valeur liquidative par part du Fonds à la date de rachat. Le Fonds n'impose aucune restriction ou condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et les rachats d'actions autres que celles décrites ci-dessus. Les fluctuations pertinentes sont présentées à l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et dans les notes propres à chaque Fonds.

IAS 32 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* exige que les parts d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser cet instrument contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées comme des passifs financiers. Les parts du Fonds ont été reclassées dans les passifs financiers. Le Fonds comporte diverses séries dont les frais de gestion sont différents et qui, par conséquent, n'ont pas des caractéristiques identiques. Toutes les parts ayant le même rang de subordination, elles ne répondent pas aux exigences d'IAS 32 et ne peuvent donc pas être classées dans les capitaux propres.

Généralement, les ordres visant à acheter des parts de FNB directement auprès d'un Fonds doivent être passés par un courtier désigné ou un « courtier de FNB » (c'est-à-dire un courtier inscrit, mais pas nécessairement un courtier désigné) qui a conclu un contrat avec nous lui permettant de souscrire, d'acquérir et de vendre des parts de FNB d'un ou de plusieurs Fonds à des intervalles réguliers. Pour chaque nombre prescrit de parts émises, un courtier de FNB doit remettre un paiement composé i) d'un groupe de titres ou d'actifs représentant les éléments d'actifs du Fonds (un « panier de titres ») pour chaque nombre prescrit de parts émises dont l'ordre de souscription a été accepté et de la trésorerie, dont le montant sera égal à la valeur liquidative par part totale du nombre prescrit de parts déterminée à la suite de la réception de l'ordre de souscription; ou ii) de trésorerie seulement, de titres autres qu'un panier de titres ou d'une combinaison de titres autres qu'un panier de titres et de trésorerie, dont le montant sera égal à la valeur liquidative par part totale du nombre prescrit de parts déterminée à la suite de la réception de l'ordre de souscription. Lorsque vous demandez le rachat de parts de FNB, vous recevez le produit de la vente en trésorerie à un prix de rachat équivalant à 95 % du cours de clôture des parts à la date de prise d'effet de la demande de rachat contre trésorerie, jusqu'à concurrence d'un prix de rachat correspondant à la valeur liquidative applicable par part. Les porteurs de parts pourront généralement vendre leurs parts de FNB à la TSX ou à un autre marché boursier au cours du marché par l'entremise d'un courtier inscrit, en assumant uniquement les commissions de courtage habituelles.

7. DISTRIBUTIONS

À la fin de chaque exercice, le Fonds compte distribuer à ses porteurs de parts son revenu net et ses gains en capital nets réalisés, le cas échéant, afin de ne pas être assujéti à l'impôt sur le revenu en vertu de la partie I de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt »), compte tenu des pertes et de tout remboursement au titre des gains en capital.

Toutes les distributions annuelles versées sur les parts de catégories A, F, I, et les parts de FNB seront automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires.

8. IMPÔTS

Le Fonds entend être une « fiducie de fonds commun de placement » au sens de la Loi de l'impôt et, conséquemment, le montant de son

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ SITUATIONS SPÉCIALES PICTON MAHONEY

NOTES ANNEXES

Au 30 juin 2024 (non audité)

revenu pour l'année sera assujéti à l'impôt en vertu de la partie I de la Loi, y compris les gains en capital nets imposables réalisés, moins la tranche qu'il déduit au titre du montant payé ou à payer aux porteurs de parts au cours de l'année. Le Fonds a l'intention d'utiliser le plein montant disponible pour déduction chaque année dans le calcul de son revenu imposable annuel. En conséquence, à condition qu'il verse des distributions à même son revenu net et ses gains en capital nets réalisés, il n'est en général pas assujéti à l'impôt sur le revenu en vertu de la partie I de la Loi de l'impôt. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Comme le Fonds ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôts différés dans l'état de la situation financière.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pour des périodes allant jusqu'à 20 ans et déduites des revenus imposables futurs. Les pertes en capital nettes peuvent être reportées indéfiniment et déduites des gains en capital imposables des années ultérieures. Pour des renseignements sur les reports prospectifs de pertes fiscales, voir la note 13 des notes propres au Fonds.

Le Fonds est tenu d'inclure dans son revenu pour chaque année d'imposition tous les dividendes qu'il a reçus durant cette année et tous les intérêts qui s'accumulent en sa faveur jusqu'à la fin de l'année ou qu'il a le droit de recevoir ou qu'il reçoit avant la fin de l'année, sauf si ces intérêts ont été inclus dans le calcul de son revenu pour une année d'imposition antérieure. Pour calculer son revenu, le Fonds tient compte des reports prospectifs de pertes, de remboursements au titre des gains en capital et des frais déductibles, dont les frais de gestion.

Les gains et les pertes réalisés par le Fonds à la disposition des titres seront généralement déclarés à titre de gains et de pertes en capital. En vertu du paragraphe 39(4) de la Loi de l'impôt, le Fonds fera un choix de sorte que l'ensemble des gains ou des pertes réalisés à la disposition de titres qui sont des « titres canadiens » (au sens de la Loi de l'impôt), y compris les titres canadiens acquis dans le cadre de ventes à découvert, seront réputés être des gains ou des pertes en capital du Fonds. En règle générale, les gains et les pertes réalisés par le Fonds sur les dérivés et les ventes à découvert de titres (autres que des titres canadiens) seront traités comme des revenus ou des pertes du Fonds, sauf lorsqu'un dérivé est utilisé pour couvrir des titres détenus à titre de capital, dans la mesure où il existe un lien suffisant et sous réserve des règles détaillées de la Loi de l'impôt. La question de savoir si les gains ou les pertes réalisés par le Fonds relativement à un titre donné (à l'exception d'un titre canadien) sont à titre de revenu ou de capital repose principalement sur des considérations factuelles. Les pertes subies par le Fonds au cours d'une année d'imposition ne peuvent être attribuées aux porteurs de parts, mais le Fonds peut les déduire au cours des années ultérieures conformément à la Loi de l'impôt.

9. CHARGES D'EXPLOITATION

Le gestionnaire est responsable des activités quotidiennes du Fonds. Le Fonds paie ses propres charges d'exploitation, exception faite des frais de publicité et des frais liés aux programmes de rémunération des courtiers, lesquels sont payés par le gestionnaire. Les charges d'exploitation comprennent, notamment, les frais et commissions de courtage, les taxes et impôts, les honoraires d'audit et les frais juridiques, les honoraires du Comité d'examen indépendant (le « CEI »), les coûts et frais liés au CEI, les droits de garde, les charges d'intérêts, les frais d'exploitation, les frais d'administration, les coûts des systèmes, les coûts des services aux investisseurs et les coûts des rapports financiers et d'autres rapports destinés aux investisseurs, ainsi que des prospectus, des notices annuelles et des aperçus des fonds.

Toutes les charges, à l'exception des charges propres à chaque catégorie, sont réparties entre les catégories du Fonds selon la quote-part du total de la valeur liquidative du Fonds revenant à chaque catégorie. Le gestionnaire peut, à l'occasion, renoncer à une partie des frais devant lui être versés et des charges devant lui être remboursées. Une telle renonciation n'a toutefois aucune incidence sur le droit du gestionnaire aux frais et charges ultérieurement comptabilisés.

10. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

a) Frais de gestion

Le Fonds paie au gestionnaire des frais de gestion pour les services qu'il lui fournit. Les frais de gestion sont différents pour chaque catégorie de parts. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds, majorés des taxes applicables, et versés le dernier jour ouvrable de chaque trimestre civil. Ces frais sont différents pour chaque catégorie de parts du Fonds. Les frais de gestion annuels payables par le Fonds au gestionnaire pour les parts de catégories A et F et les parts de FNB sont respectivement de 1,95 %, de 0,95 % et de 0,95 %. Les frais de gestion des parts de catégorie I du Fonds sont négociés et payés directement par l'investisseur, et n'excéderont pas les frais de gestion des parts de catégorie A du Fonds.

Distributions sur frais de gestion

Le gestionnaire peut, à son gré, convenir d'abaisser les frais de gestion en deçà du montant qu'il est autrement en droit de percevoir pour les porteurs de parts qui détiennent, sur une période donnée, un nombre minimum de parts ou qui satisfont à d'autres critères qu'il détermine de temps à autre. Dans une telle situation, un montant correspondant à l'écart entre les frais de gestion habituellement perçus et les frais réduits payables par le Fonds sera versé régulièrement par le Fonds aux porteurs de parts concernés, à titre de distributions sur frais de gestion. Le gestionnaire se réserve le droit, à son gré et à tout moment, de mettre fin aux frais de gestion, ou de les modifier.

b) Rémunération au rendement

Le gestionnaire reçoit une rémunération au rendement à l'égard des parts de catégories A et F, et des parts de FNB du Fonds. La rémunération au rendement de chaque catégorie est calculée et inscrite dans les passifs du Fonds à chaque date d'évaluation et sera payable à la fin de chaque trimestre civil.

La rémunération au rendement correspond à 20 % de l'excédent de la performance de la catégorie concernée sur le taux de rendement annuel minimal de 2 %, pour chacune des parts de catégories A et F, et des parts de FNB plus les taxes applicables. La rémunération au rendement sur chacune des parts de catégories A et F, et des parts de FNB lors d'une date d'évaluation correspondra au produit de : a) 20 % de l'écart positif entre i) le prix par part à la date d'évaluation et ii) le prix par part le plus élevé à toute date d'évaluation précédente (ou le prix par part à la date à laquelle les parts de la catégorie ont été émises, lorsqu'aucune rémunération au rendement n'a été versée précédemment à l'égard des parts de la catégorie) (le « seuil de performance »), moins iii) le taux minimal (le « taux minimal ») par part à la date d'évaluation; et b) le nombre de parts en circulation à la date d'évaluation à laquelle la rémunération au rendement est établie, plus les taxes applicables.

Le taux minimal par part correspond au produit de : a) 2 % pour chaque année civile (au prorata du nombre de jours dans l'année), b) le prix par part à la date d'évaluation pertinente et c) le nombre de jours depuis le dernier établissement du seuil de performance ou le début de l'année civile courante, s'il s'agit de la date la plus récente. Le gestionnaire

Au 30 juin 2024 (non audité)

peut ajuster le prix des parts, le taux minimal par part et le seuil de performance, s'il le juge nécessaire pour tenir compte du paiement de toute distribution sur les parts, de tout fractionnement ou regroupement de parts, ou de tout autre facteur qui aurait, de l'avis du gestionnaire, une incidence sur le calcul de la rémunération au rendement. Un tel ajustement par le gestionnaire aura force exécutoire pour les porteurs de parts, à moins d'une erreur évidente. Les investisseurs de la catégorie I peuvent négocier une rémunération au rendement différente de celle décrite dans les présentes, ou même négocier de ne verser aucune rémunération au rendement. La rémunération au rendement liée aux parts de catégorie I sera directement versée au gestionnaire. Le gestionnaire se réserve le droit, à son gré et à tout moment, de mettre fin à la rémunération au rendement, de la diminuer ou d'y renoncer. Pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024, la rémunération au rendement du Fonds s'est élevée à 1 531 301 \$.

c) Frais et charges de Fonds de Fonds

Lorsqu'un Fonds investit dans un fonds sous-jacent, celui-ci peut payer des frais de gestion, une rémunération au rendement et d'autres charges qui s'ajoutent aux frais et charges payés par le Fonds. Les frais et charges du fonds sous-jacent auront une incidence sur le ratio des frais de gestion du Fonds. Le Fonds ne versera pas de frais de gestion ni de rémunération au rendement si, selon toute vraisemblance, ces frais s'ajoutent à ceux qu'un fonds sous-jacent paierait pour le même service. De plus, il ne paiera pas de frais d'acquisition, de frais de rachat ni de frais d'opérations à court terme pour l'achat ou le rachat de parts de tout fonds sous-jacent géré par le gestionnaire. En ce qui concerne les autres fonds sous-jacents, il ne versera aucuns frais si, selon toute vraisemblance, ces frais s'ajoutent à ceux qu'un investisseur paierait pour tout fonds sous-jacent.

**THINK AHEAD.
STAY AHEAD.**



PICTON MAHONEY ASSET MANAGEMENT – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Adresse de la société

Picton Mahoney Asset Management

33, Yonge Street, Suite 320
Toronto (Ontario) M5E 1G4
Canada

Téléphone : 416 955-4108

Numéro sans frais : 1 866 369-4108

Télécopieur : 416 955-4100

Courriel : service@pictonmahoney.com

www.pictonmahoney.com

Auditeur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

18, York Street, Suite 2500
Toronto (Ontario) M5J 0B2
Canada

Administration du Fonds et agent des transferts

Picton Mahoney Funds

A/S Fiducie RBC Services aux Investisseurs

Services aux actionnaires

155, Wellington Street West, 3^e étage

Toronto (Ontario) M5V 3L3

Canada